

Début avril 2021

AGONAC

Retrait des composteurs à partir de jeudi

Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, le SMD3 aide financièrement à l'achat d'un composteur individuel de 300 L. Cette participation permet aux habitants de réduire la taille de leurs sacs noirs. Ces composteurs sont vendus au prix de 17,22 €. Les formats de 600 L ne sont pas disponibles ce jour. Pour un besoin supérieur à 300 L, contacter le SMD3.

Réservez à la mairie au 05 53 06 37 09.
Retrait des composteurs ce jeudi
lors du marché de 15h à 19h,
place du 11 Novembre.



Les composteurs pourront être récupérés lors du marché de 15h à 19h. DR

AGONAC

92104

Elle veut monter sa librairie en milieu rural

C'est à Agonac que Delphine Grangier souhaite ouvrir une librairie. Elle a lancé une cagnotte participative et espère récolter 5 000 € pour finaliser son projet.

Agée de 44 ans, Delphine Grangier rêve d'embrasser une nouvelle carrière, celle de libraire rurale.

Revenue en Dordogne après des expériences comme télé-opératrice ou assistante commerciale dans une maison d'édition de logiciels, elle travaille un an au sein de la librairie Marbot, à Périgueux, et participe à l'ouverture de l'Espace culturel, sur la zone commerciale de la Feuilleraie, où elle reste sept ans, devenant responsable du rayon littérature, policiers, histoire et politique.

La quadragénaire a quitté ce poste avec l'idée d'ouvrir rapidement. Mais la crise sanitaire est passée par là. Loin de se décourager, elle veut mener ce projet d'ouverture d'une librairie en milieu rural, à Agonac. « *Les gens sont attachés au commerce de proximité. Créer une librairie indépendante per-*



Delphine Grangier espère réussir son pari avec le lancement d'une cagnotte en ligne. PAUL PLAZA

mettrait à certains d'entrer à nouveau dans une librairie », indique-t-elle. Delphine souhaite exercer son métier dans un lieu à taille humaine.

Un local trouvé en face de l'école

Christelle Boucaud, maire de la commune, lui a proposé un local situé en face des écoles et proche de la place du village. Ce commerce de 60 m² s'appellera Ma librairie bien-aimée. Delphine prévoit déjà des rendez-vous avec des auteurs et des cafés littéraires. Outre un rayon livres, la librairie disposera d'un espace

enfants, d'un rayon BD et mangas, mais aussi ésotérique. Pour mener à bien ce projet, elle a ouvert une cagnotte participative sur le site Ulule. L'objectif est de récolter 5 000 €. Une partie de cette somme servira à la mise en place d'un site internet sur lequel les clients pourront commander leurs livres.

site : <https://fr.ulule.com/malibrairie-bien-aimee/#about-owner>
Contact : delphine@malibrairebienaimee.com

■ Correspondant DL

Paul Plaza.
Tél : 06 16 21 69 76.
paul.plaza@orange.fr

La maire visite le rucher communal

Cette semaine, la maire d'Agonac a procédé à la visite annuelle du rucher communal. L'année dernière, le miel a été distribué aux aînés et aux enfants.

La commune a installé un rucher en 2019 afin de sensibiliser les Agonacois à la survie des abeilles. C'est Gérard Chapeyroux, agent aux services techniques de la mairie, formé par Denis Défars, apiculteur, qui a été désigné référent du rucher. Mardi, Christelle Boucaud, la maire, François Courtey, son premier adjoint, Émile Maly, apiculteur, Gérard Chapeyroux ainsi que Denis Défars ont procédé à la vérification des deux ruches. Cette visite s'effectue toujours fin mars/début avril lorsque la



Christelle Boucaud (au centre), accompagné de Gérard Chapeyroux, Denis Défars et Émile Maly ont observé l'état du cheptel. PHOTO P. PLAZA

température est supérieure à 15° et a permis de se rendre compte de l'état du cheptel.

Le miel distribué aux aînés et aux enfants

Il a également été question d'agrandir les nids à couvains sans refroidir la colonie, en ins-

tallant des ruchettes au-dessus de la ruche. Le miel, récolté l'année dernière, a été distribué aux enfants de l'école élémentaire et aux aînés de la commune.

■ Correspondant DL

Paul Plaza.
Tél : 06 16 21 69 76.
paul.plaza@orange.fr

AGONAC

Un jeune porte-drapeau honoré

Cette année, la cérémonie du 19 mars a été marquée par la remise d'un diplôme au jeune porte-drapeau, Samuel Payenhet, âgé seulement de 12 ans. Après trois années de bons et loyaux services, il a été gratifié. Ce 19 mars restera pour le jeune homme un jour particulier et émouvant.

Depuis ses débuts, à l'âge de 9 ans, il a contribué au devoir de mémoire et patriotique lors de chaque manifestation aux côtés de son grand-père, Jean-Charles Simonnet, en tant que porte-drapeau, portant ainsi dignement les couleurs de la France et étant un exemple pour tous les jeunes.

À ce titre, pour son engagement, il a été récompensé, vendredi dernier, par la remise d'un certificat de porte-drapeau de moins de 16 ans par la Fnaca. En prenant en considération sa disponibilité dans les nombreuses cérémonies et sa bonne volonté.

Très investi, Samuel Payenhet siège également au conseil



Samuel Payenhet, âgé seulement de 12 ans, a reçu son certificat du porte-drapeau de moins de 16 ans. PHOTO P. P.

municipal junior d'Agonac depuis le 18 mars 2019 en tant qu'élu.

Pour tout cela il a reçu de chaleureux applaudissements de l'assemblée et son diplôme signé par André Thibaud, président du Comité local Fnaca d'Agonac, Château-l'Évêque et Saint-Front-d'Alemps et Jean Garraud, prési-

dent départemental de Dordogne au nom de tous les anciens combattants. Il a également été félicité par Christelle Boucaud, la maire d'Agonac.

■ Correspondant DL

Paul Plaza.

Tél : 06 16 21 69 76.

paul.plaza@orange.fr

Les travaux de voirie monopolisent le budget



Une partie des élus, seulement, s'est retrouvée dans la salle du conseil municipal. Les autres étaient présents en visio, en raison de la crise sanitaire. PHOTO P. P.

Seuls quelques élus étaient présents physiquement, lors du conseil municipal qui s'est réuni, la semaine dernière, à la salle du conseil. Covid oblige, les autres étaient en visio. Au programme tout de même, le vote du budget. Il est notamment marqué par d'importants travaux de voirie. Christelle Boucaud, la maire, dans ses propos liminaires, a indiqué que l'excédent budgétaire permet à la collectivité de construire sereinement ce budget 2021. Les recettes de fonctionnement s'élevant à 1 682 359 € tandis que les dépenses de fonctionnement sont en légère augmentation par rapport à 2020, dues notamment aux dépenses exceptionnelles liées à la gestion de la crise sanitaire.

Pas d'augmentation de la fiscalité

Pour ce qui concerne les recettes d'investissements, elles s'élèveront à 1 354 264 €. Pour les dépenses d'investissement, elles seront, cette année, attribuées en priorité pour des travaux importants de voirie à hauteur de 146 000€ (achat d'un tracteur et d'une faucheuse-débrouse-

Le conseil municipal a voté le budget de l'année.

Près de 146 000 € seront consacrés à des travaux sur la voirie mais aussi dans les espaces communaux. Les élus ont aussi voté trois motions.

sailleuse hydraulique). Des travaux seront également réalisés sur les bâtiments publics, avec la mise en conformité de la cuisine de la salle des fêtes, la réfection de la toiture d'un logement communal, le remplacement du chauffe-eau des vestiaires du stade de foot ainsi que des travaux dans les écoles et au centre de loisirs.

La bonne nouvelle pour les habitants c'est que les taux d'imposition de la fiscalité n'augmenteront pas cette année.

Lors de cette séance du conseil municipal, les élus au travers du vote de trois motions ont souhaité rappeler leur soutien indéfectible et leur attachement à la quali-

té et au maintien des services publics qui sont les piliers de notre pays.

La Poste, les trains et EDF

La première motion concerne le projet « Hercule » relatif à la réorganisation d'EDF qui vise à séparer l'entreprise publique en plusieurs entités. Les élus craignent que les lignes électriques connaissent le même sort que les lignes de téléphonie.

La deuxième portant sur la défense et le développement du service ferroviaire en Dordogne. Christelle Boucaud a rappelé que les habitants d'Agonac ont la possibilité de se rendre à Périgueux en onze minutes, mais aussi à Limoges, Bordeaux ou Paris depuis la gare de la commune.

La troisième motion portant sur le maintien des bureaux de poste sur l'ensemble du territoire. L'ensemble des élus souhaitent la mise en place d'un moratoire sur la question de la présence postale dans notre département.

■ Correspondant DL

Paul Plaza.

Tél : 06 16 21 69 76.

paul.plaza@orange.fr